

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-neuf heures quarante-deux, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 20 février 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, Mme Claire LE GALL, M. Claude CHAUSSADAS, M. Fabrice ORDRONNEAU, M. Noël FAUCHERON, ~~M. Yannick BRETON~~, Mme LISON RETAILLEAU, ~~M. Guillaume KERBRAT~~, ~~M. Alexandre LIEVRE~~, Mme Cécile MAUNY, M. Bernard DANIAUD, ~~Mme Marie-Thérèse LECERF~~, M. Antoine BOUCHU.

<u>Nombre de Conseillers :</u>	En exercice	: 13
	Présents	: 8
	Absents	: 5
	Pouvoirs	: 1

Secrétaire de séance : Claude CHAUSSADAS

2025 -02-5 : Candidature Madame RICHARD Laura et Monsieur SKOWRONSKI Benjamin pour le Lotissement Le MOULIN

Rapporteur : Madame Le Maire

CANDIDAT	RICHARD Laura	SKOWRONSKI Benjamin
PROFESSION	Agent de service Hospitalier à La Rochelle	Employé de vente aux vergers de Luçon SAS
Situation familiale	Pacsé	
Hébergement actuel	59 bis rue de la voie 85450 Ste Radegonde des Noyers	
Objectif achat	1 ^{er} acquisition pour fonder une famille	
Choix parcelle par préférence	Lot 16 Surface : 551 m ²	26 999 € HT Soit <u>32 398,80 € TTC</u>

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID : 085-218501856-20250225-LOT16_MOUL-DE

S²LOW



Madame Le Maire propose aux membres du conseil municipal :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 16 telle que présentée ci-dessus,
- ✓ **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'attribuer le lot 16 tel que ci-dessus présenté.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage dans le tableau extérieur de la mairie.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour et an que dessus

Pour copie conforme,

En mairie le 25 février 2024

Le Maire,
Charlotte VIGNEUX

